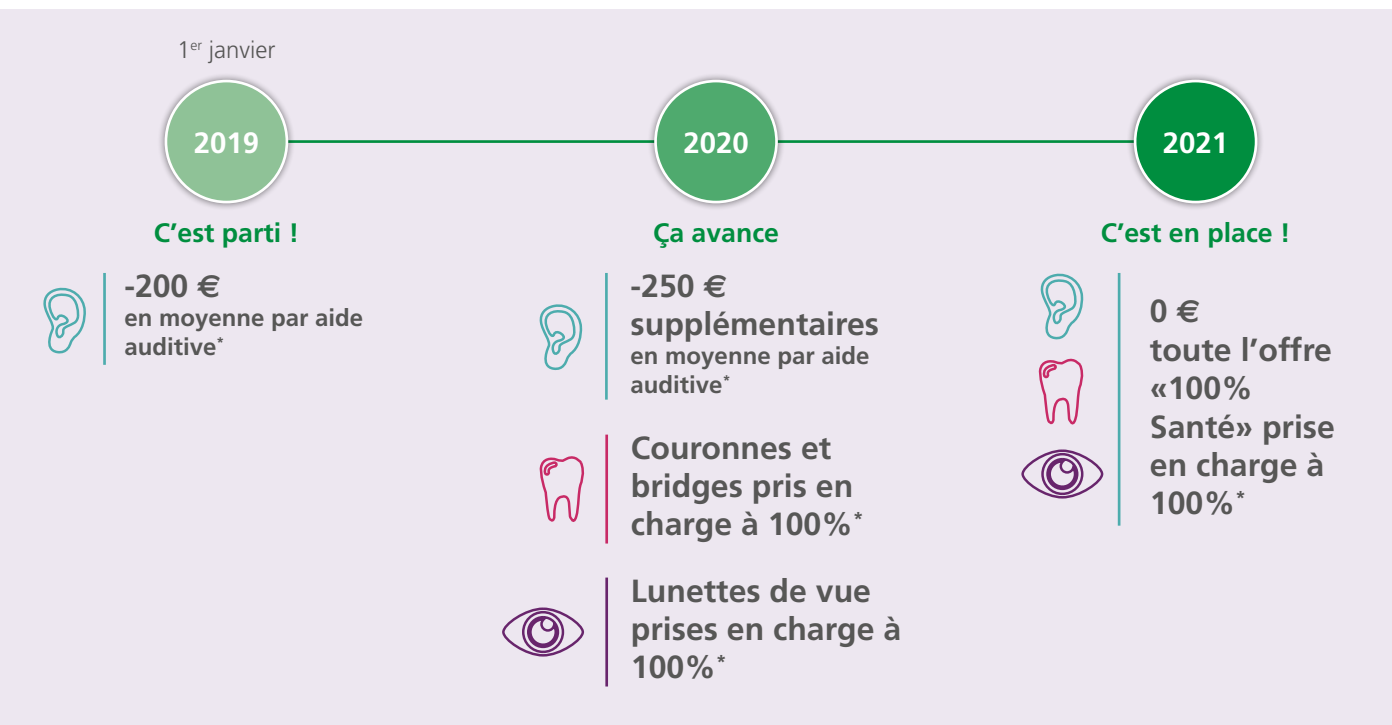


La réforme expliquée

La réforme du 100% Santé est une mesure du gouvernement qui poursuit un double objectif :

- **abaisser voire supprimer le reste à charge** pour tous sur **l'optique, le dentaire et les aides auditives**, pour lutter ainsi contre le renoncement aux soins,
- **renforcer les mesures de prévention** pour passer d'un système curatif à un système préventif.

Et demain ?



* Valable uniquement sur les prestations de soins et d'équipements 100% Santé, 100% pris en charge après remboursement par l'Assurance Maladie et les complémentaires santé.

Synthèse

Optique	Dentaire	Aides auditives
Augmentation des Bases de Remboursement de la Sécurité sociale		
Panier de soins 100 % Santé PLV : Prix Limite de Vente à respecter par les professionnels de santé		
• 2020	• 2020	• 2021
Panier de soins libre : Choix de l'équipement par l'assuré Plafond de remboursement à respecter par les organismes complémentaires pour les contrats responsables (à noter : le panier libre du poste dentaire n'est pas concerné par les plafonds de remboursement)		